



## CHAUFFEUR·EUSE-JOURNALIER·ÈRE POSTE SYNDIQUÉ, PERMANENT À TEMPS PLEIN

La Municipalité de Nominique est à la recherche d'une personne autonome, dynamique, structurée et capable de travailler en équipe pour occuper un poste de chauffeur-euse-journalier·ère et d'opérateur·trice au déneigement de routes.

### SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, le titulaire du poste devra exercer une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes, sans s'y limiter :

- Conduire divers véhicules lourds ou légers sur pneus avec leurs accessoires pour creuser, déplacer, compacter, charger ou niveler de la terre, du gravier, du roc, de la neige ou tous autres matériaux et équipements pour l'exécution de travaux municipaux, enlever et installer les accessoires des équipements et de la machinerie
- Vérifier l'équipement, les appareils et la machinerie utilisés pour s'assurer du maintien en bon état et rendre compte de toute anomalie ou défectuosité
- Effectuer différentes tâches manuelles, telles que, mais de façon non limitative : travaux d'entretien des infrastructures municipales, incluant les parcs et terrains de jeux, agir à titre de signaleur-euse, creuser des tranchées, manier divers outils à essence, incluant une scie mécanique, déneiger les accès des édifices municipaux, transporter ou déménager du matériel dans les différents locaux et parcs de la Municipalité
- Conduire les camions et équipements visant à effectuer le déneigement des diverses rues de la Municipalité
- Veiller au respect des normes de sécurité
- Contrôler la qualité des travaux exécutés
- Remplir, s'il y a lieu, les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions
- Exécuter son travail en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les attentes et les objectifs de la Municipalité
- Accomplir toutes autres tâches pertinentes à sa fonction et toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées selon les besoins de la Municipalité

### COMPÉTENCES REQUISES

- Diplôme d'études secondaires
- Permis de conduire valide de **classe 1 ou classe 3**
- Deux années d'expérience pertinente comme chauffeur-euse de camion 10 roues ou plus
- **Expérience en déneigement de routes**

### AVANTAGES

Environnement de travail agréable et stimulant  
Congés payés durant la période des Fêtes  
Assurance collective et régime de retraite  
Formation continue  
Et bien plus encore!

### CONDITIONS

**Date d'entrée en poste** : dès que possible

**Horaire de travail** : 9 jours par quinzaine (74,25 h) en saison estivale et 40 h par semaine en saison de déneigement, horaire variable

**Rémunération** : Selon les normes de la convention collective en vigueur

**FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE PAR COURRIEL AU PLUS TARD LE 19 SEPTEMBRE 2025 À 16H**, à l'attention de Mme Kim McRae, conseillère en ressources humaines : [rh@nominique.ca](mailto:rh@nominique.ca)